

Évaluation du *cluster*
« Psychologie, Logopédie, Éducation »
2015-2016

RAPPORT D'ÉVALUATION

Haute École provinciale de Hainaut - Condorcet (HEPH-Condorcet)

Bachelier en Logopédie
Bachelier Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

Comité des experts :

M^{me} Elisabeth BAUTIER, présidente
M^{me} Lise CORRIVEAU, M^{me} Marielle DERIAZ, M^{me} Isabelle ISERENTANT,
M^{me} Floriane GASSER, M^{me} Laurence PURNELLE et M. Pierre VAN DEN EEDE, experts

17 juin 2016

INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2015-2016 à l'évaluation du *cluster*¹ en « Psychologie, Logopédie, Éducation ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné², mandaté par l'AEQES et accompagné d'un membre de la Cellule exécutive, s'est rendu les 25 et 26 février 2016 à Mons, pour évaluer les programmes de bachelier en Logopédie et en Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'autoévaluation rédigé par les entités et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les membres du personnel enseignant, les étudiants et anciens étudiants, les membres du personnel administratif et technique, et les représentants du monde professionnel qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience. Ainsi, au cours de la visite d'évaluation, le comité des experts a eu l'occasion de s'entretenir avec 35 membres du personnel, 22 étudiants, 8 anciens étudiants et 10 représentants du monde professionnel.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration des programmes évalués, et de proposer des recommandations pour aider les entités à construire leur propre plan d'amélioration. Il reprend la structure du référentiel AEQES³ en cinq critères, sur lequel les entités se sont basées pour mener leur autoévaluation.

Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- la démarche qualité et la gouvernance (critère 1) ;
- la pertinence du programme (critère 2) ;
- la cohérence interne du programme (critère 3) ;
- l'efficacité et l'équité (critère 4) ;
- l'autoévaluation et analyse SWOT (critère 5).

Le comité des experts a décidé de traiter conjointement les différents programmes de formation proposés par l'établissement, tout en soulignant les spécificités propres à un programme quand cela s'est avéré nécessaire.

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

La Haute École provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet) est le fruit de la fusion, en 2009, de la Haute École provinciale Mons-Borinage-Centre (HEPMBC), de la Haute École provinciale du Hainaut occidental (HEPHO) et de la Haute École provinciale Charleroi-Université du Travail (HEPCUT). Le pouvoir organisateur de la HEPH-Condorcet est la Province de Hainaut.

La HEPH-Condorcet compte sept catégories : agronomique, arts appliqués, économique, paramédicale, pédagogique, sociale et technique. Elle organise une cinquantaine de cursus de type court (bacheliers) et de type long (masters) répartis sur sept implantations (Mouscron, Tournai, Ath, Mons, Morlanwelz, Saint-Ghislain et Charleroi).

¹ Un *cluster* est un regroupement de programmes évalués ensemble par l'AEQES, conformément au plan décennal des évaluations. En ligne : http://www.aeqes.be/calendrier_intro.cfm (consulté le 15 mars 2016).

² La composition du comité des experts et le bref *curriculum vitae* de chacun de ses membres sont disponibles sur : www.aeqes.be/experts_comites.cfm (consulté le 2 mars 2016).

³ AEQES, *Référentiel d'évaluation AEQES*, 4 p. et AEQES, *Référentiel et guide de rédaction et d'évaluation*, 2012, 62 p. En ligne : http://www.aeqes.be/infos_documents_details.cfm?documents_id=246 (consulté le 2 mars 2016).

Le bachelier en Logopédie est organisé par la catégorie paramédicale, sur le site de Saint-Ghislain. Le bachelier Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif est organisé par la catégorie pédagogique, sur le site de Marcinelle (Charleroi).

Les étudiants du bachelier en Logopédie de la HEPH-Condorcet représentent 15% du nombre total d'étudiants inscrits dans ce bachelier, toutes hautes écoles en Fédération Wallonie-Bruxelles confondues. Les étudiants du bachelier Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif de la HEPH-Condorcet représentent 8% du nombre total d'étudiants inscrits dans ce bachelier, toutes hautes écoles en Fédération Wallonie-Bruxelles confondues⁴.

⁴ Source : SATURN (année statistique 2013-2014).

Critère 1

L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes d'études

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

Dimension 1.4 : Information et communication interne

CONSTATS ET ANALYSE

[Politique de gouvernance de l'établissement]

- 1 Le comité a pris la mesure de l'histoire de l'établissement. Il est issu de fusions auxquelles on peut attribuer la permanence des spécificités locales des différentes implantations géographiques. Il existe des habitudes de fonctionnement des différents sites, que la démarche qualité a permis d'identifier.
- 2 En conséquence, sans doute, la gouvernance est apparue complexe, avec une multitude de niveaux de responsabilité et de dénominations de fonction, une pluralité d'implantations, et une différence de fonctionnement selon les implantations pour des responsabilités de niveaux équivalents. Les conseils de section pallient en partie cette complexité.
- 3 Au demeurant, une description précise des fonctions de direction et de chef de département a été présentée au comité. Il y est mentionné l'organisation, chaque année, d'une « revue de direction » afin de réaliser un état des lieux (évaluation et suivi des objectifs fixés...). Un collège de gestion définit les orientations en matière d'enseignement ; un collège de direction veille à l'application des décisions du précédent, fait circuler l'information et se réunit au moins une fois par semaine.
- 4 Le comité souligne l'existence d'organes de consultation : conseil de catégorie, conseil pédagogique et conseil des étudiants.
- 5 Il existe une volonté institutionnelle d'impliquer les étudiants dans les organes de concertation. Même s'il n'y a pas une grande mobilisation des étudiants par eux-mêmes (pas de candidat à des participations à des conseils), il existe une volonté de les mobiliser, mais leur absence est due à des raisons d'éloignement géographique, d'une durée de mandat trop courte et d'incompatibilités d'horaire avec les activités d'enseignement.

[Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme]

- 6 Dès 2009, un bureau « qualité » est mis en place au niveau institutionnel avec une coordinatrice, un expert ISO et une secrétaire. Le suivi, l'état des lieux et la mise à jour de la plateforme « qualité » en ligne sont réguliers et sérieux. Néanmoins, le début de la démarche d'évaluation de la qualité dans les sections concernées par la présente évaluation s'est inscrit dans la préparation de la visite, et la démarche elle-même n'est pas véritablement appropriée, par les enseignants en particulier, même si le retour sur les pratiques a permis des objectivations appréciées.
- 7 L'évaluation des enseignements est effectuée depuis 2010, avec la mise en place d'un groupe de travail dont les données remontent jusqu'au conseil pédagogique. Au demeurant, l'évaluation de l'enseignement par les étudiants n'est guère exploitable, à cause du très faible retour. De plus, les enseignants ne transmettent que partiellement les réponses des étudiants à l'enquête. L'évaluation par les professionnels est quant à elle informelle et devrait s'institutionnaliser. Une volonté existe à cet égard, notamment par l'organisation d'une rencontre annuelle.

- 8 Le personnel de la HEPH-Condorcet a accès à la plateforme « qualité » via un onglet spécifique sur l'eCampus. Le taux de consultation de la plateforme par le personnel est de 60%. Chaque nouveau membre du personnel est invité à aller consulter la plateforme, qui est une source de renseignements en général assez appréciée. Un onglet "suggestions" est à la disposition des étudiants et de tous les membres du personnel.
- 9 Le comité a apprécié la pertinence des analyses du dossier d'autoévaluation (DAE). Il reste une ambiguïté entre une gestion par ISO et une gestion pédagogique par la qualité ; les deux démarches ne sont pas articulées. La norme ISO n'a pas été reconduite en 2016, elle le sera en 2017. Il faut préciser que la norme ISO est un engagement en qualité en ce qui concerne des procédures organisationnelles et non pas pédagogiques. Cependant, comme le souligne les responsables, la norme ISO va permettre d'uniformiser les procédures organisationnelles des différents sites d'implantation.

[Élaboration, pilotage et révision périodique du programme]

- 10 La démarche qualité a permis d'engager une réflexion aboutissant sur une révision des programmes des sections. Le comité salue la création d'une nouvelle spécialisation en gérontologie psycho-éducative, en réponse aux besoins sociétaux.
- 11 Il existe des outils tels que l'évaluation des enseignements qui sont sous-exploités pour le pilotage et les visées stratégiques des catégories et des sections.
- 12 À plusieurs reprises, la formation en logopédie a modifié sa grille de cours en essayant d'y intégrer de nouveaux cours plus spécifiques et qui suivent l'évolution de la pratique professionnelle. Les fiches des acquis d'apprentissage (AA) ont connu une réorganisation en conséquence.

[Information et communication interne]

- 13 La communication interne utilise des canaux multiples : plateforme eCampus Condorcet, existence d'une équipe "campus numérique", wifi, valves électroniques, Moodle, bureaux virtuels. La Haute École Condorcet bénéficie de la présence d'une équipe "ecampus numérique" et de la formation des utilisateurs. Malgré ces ressources, la situation de communication interne est perfectible, aussi bien au niveau des outils utilisés que des processus de communication (identification des personnes responsables). Le comité a appris que le réseau internet est défaillant à Marcinelle, qu'il y a des difficultés d'accès à la plateforme (code, ergonomie), et que les mises à jour et informations de base (absences des professeurs, horaires des examens, planning) sont à améliorer. Les étudiants utilisent peu les ressources numériques et font appel aux réseaux sociaux pour la transmission d'informations.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité recommande de poursuivre et d'accroître la fluidité des modalités et circuits de prise de décision, afin de diminuer les délais et d'augmenter l'efficacité des consultations et la mise en œuvre d'actions. Ceci permettrait également d'éviter la démobilité des parties prenantes.
- 2 Il conviendrait d'aider les étudiants à mieux identifier le rôle du conseil étudiant, et de motiver les étudiants à y participer activement. Les conditions pratiques et organisationnelles devraient être réunies au mieux afin de favoriser cette motivation. Il conviendrait sans doute d'institutionnaliser le rôle du conseil des étudiants, de lui confier de véritables responsabilités, ce qui permettrait aux étudiants de mieux identifier son rôle. Des réponses concrètes apportées pendant les moments de concertation aux problématiques vécues dans l'établissement permettraient, sans doute, aux étudiants de ressentir l'utilité de leur implication, et les motiveraient.

- 3 Puisque l'évaluation de l'AEQES a permis de mobiliser les équipes et de sensibiliser à la question de la démarche qualité, il conviendrait de pérenniser cette démarche. Il conviendrait également de penser une démarche globale de gestion par la qualité et une meilleure complémentarité entre les différentes composantes existantes de la démarche qualité.

Critère 2

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme d'études

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

Dimension 2.2 : Information et communication externe

CONSTATS ET ANALYSE

[Appréciation de la pertinence du programme]

- 1 Les programmes évalués se distinguent par l'accent mis sur la formation de professionnels : il existe des modalités formalisées d'échange et un souci de retour des professionnels sur la formation. Ainsi, l'avis des maîtres de stage est sollicité annuellement, les relations partenariales avec des professionnels divers sont assurées. Il est à noter que les différents secteurs professionnels sont proposés en stage (principalement en logopédie). Cette démarche peut expliquer le taux élevé d'insertion professionnelle des diplômés. En logopédie, à la demande des professionnels, des stages ont été introduits en bloc 2.
- 2 Cependant, cette formation n'est pas mise en relation avec une formation à la réflexivité qu'une familiarisation avec la recherche pourrait permettre de mettre en œuvre.
- 3 L'articulation théorie-pratique, ou, plus précisément, les fondements théoriques des pratiques ne sont pas toujours construits explicitement dans l'enseignement, et parfois laissés à l'initiative de l'étudiant. Il apparaît souhaitable que la formation apprenne à l'étudiant à utiliser/mobiliser les savoirs pour la mise en œuvre d'une action pratique en situation. Il y a ainsi une relative inadéquation entre l'enseignement et le terrain dans la satisfaction des exigences de réflexivité de ce dernier. L'absence de référence aux recherches dans la formation en éducateur spécialisé est ici regrettable.
- 4 La formation sensibilise les étudiants à l'importance de la formation continue : les étudiants sont encouragés à participer à des colloques. L'actualisation des enseignements semble donner satisfaction.
- 5 Le comité constate une attention portée aux échanges avec le monde professionnel.
- 6 En logopédie, le programme correspond au profil européen de l'orthophoniste logopède.
- 7 Les enseignants en logopédie sont des professionnels et ceux en éducateur spécialisé participent à la plateforme Form'éduc et à des projets partenariaux avec des professionnels.
- 8 La répartition des acquis d'apprentissage (AA) en ECTS et unités d'enseignement s'est faite sur la base du référentiel de compétences. Cependant, actuellement seul le bloc 1 présente des fiches AA, les fiches des autres blocs sont en cours de réalisation. De plus, les contrats pédagogiques ne couvrent pas l'ensemble des compétences visées ou ne permettent pas leur identification.
- 9 En section Éducateur spécialisé, la diversité des situations professionnelles n'est que partiellement assurée. Comme c'est le cas dans d'autres bacheliers Éducateur spécialisé, le secteur "handicap" est surreprésenté.

[Information et communication externe]

- 10 Parmi les moyens de communication ayant permis aux étudiants de connaître la HEPH-Condorcet et les sections Logopédie/Éducateur spécialisé, trois canaux principaux ont été utilisés : le site internet de l'école, le bouche-à-oreille et la journée Portes ouvertes.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité recommande de veiller à continuer à porter des exigences de haut niveau, nourries par la recherche, avec un réflexe de mise à niveau permanente comme moyen de garder une pertinence des formations, y compris vis-à-vis de l'expérience professionnelle.
- 2 Le comité recommande d'habituer davantage les étudiants à analyser les situations à partir de savoirs issus des enseignements, afin qu'ils puissent mobiliser leurs connaissances dans les contextes différents des pratiques. L'articulation théorie –pratique doit devenir une méthode de travail.
- 3 Afin de garantir la pertinence des formations, le comité recommande que TOUS les cours soient pensés dans la perspective de l'articulation avec la pratique professionnelle correspondante, et identifiables en tant que tels par l'étudiant.
- 4 Le comité encourage les sections à poursuivre leurs efforts dans leur dialogue avec les professionnels, pour une amélioration constante de la qualité des formations. Des visites au sein d'institutions extérieures ou des invitations de professionnels extérieurs pourraient éventuellement être organisées en fonction des différents domaines d'intervention à couvrir.
- 5 Le comité recommande une fréquentation plus large des conditions d'exercice du métier et de l'hétérogénéité des bénéficiaires.
- 6 La communication externe pourrait encore être améliorée.

Critère 3

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme d'études

Dimension 3.1 : Les acquis d'apprentissage du programme

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage (y inclus stages, projets, travail de fin d'études/mémoire/épreuve intégrée)

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

CONSTATS ET ANALYSE

[Acquis d'apprentissage du programme]

- 1 En 2013, les fiches individuelles, les fascicules méthodologiques, les mises en relation entre les compétences du référentiel et les AA ont été mises en œuvre. Les fiches AA-ECTS ont été rédigées pour le bloc 1, mises sur la plate forme Moodle et expliquées aux étudiants (une aide à la rédaction des fiches AA-ECTS a été mise en place). Cependant, la réalisation des fiches est inégale.
- 2 Les ECTS sont attribuées au prorata du nombre d'heures d'enseignement et en tenant compte du nombre d'heures de travail nécessaires à la validation des UE.
- 3 Les AA sont évalués en référence aux compétences (évaluation intégrée) ; un travail sur la transversalité des compétences est en cours et doit encore aboutir.

[Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés]

- 4 Il existe un projet pédagogique social et culturel qui vise à transformer les objectifs et les valeurs de la HE en actions.
- 5 Dans la section Logopédie, il existe une diversité des dispositifs pédagogiques (jeu de rôle, étude de cas, travaux paratiques, groupes, conférences), une variété des stages également (d'abord stage en maternelle, puis en pathologie logopédique) avec augmentation du nombre d'heures du bloc 1 au bloc 3. La cohérence pédagogique d'ensemble est assurée. Le choix des stages s'opère à partir d'une base de données et l'aide à la recherche de stage est également assurée. Cependant, le comité a pris connaissance du fait que le nombre croissant de stagiaires entraîne des difficultés à trouver des lieux de stage. Le comité souhaite vivement que les maîtres de stage formant les étudiants en logopédie soient bien des logopèdes diplômés et assurent une réelle supervision.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 6 Dans la section Éducateur spécialisé, l'organisation des stages paraît variée. De plus, les étudiants doivent mettre sur pied une journée d'activités pour des patients handicapés de 60 institutions de la région : c'est une occasion de collaboration avec leurs potentiels futurs employeurs. Durant la formation, les étudiants réalisent un portfolio faisant état de leur différentes expériences et acquis professionnels.
- 7 Les réformes concernant l'organisation des stages sont positives (par exemple, en logopédie, introduction à la demande des professionnels, de stages en bloc 2, et d'un stage de 14 semaines en bloc 3). Cependant, le comité constate, malgré cet effort, une qualité inégale dans l'encadrement sur les lieux de stage, en particulier dans les stages extra-hospitaliers et plus largement de ville en logopédie.

- 8 L'épreuve intégrée est cadrée par un *vade mecum* en éducateur spécialisé. L'étudiant a le choix entre deux types d'épreuve intégrée : il est possible d'élaborer une analyse réflexive ou un projet d'activité à réaliser durant le stage. Cependant, cette épreuve semble peu interrogée dans son rôle formateur, l'élaboration du sujet intervient trop tard pour permettre un travail formateur de qualité. La soutenance est présidée par un chef éducateur ou un directeur d'institution, le promoteur et deux professionnels sont les lecteurs du travail.

[Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

- 9 Même si, suivant des réunions de travail, une réflexion importante visant l'aménagement de la planification des études est conduite sur la cohérence des programmes, dans la section Éducateur spécialisé en particulier, un étudiant sur deux indique la difficulté d'organiser et de répartir la charge de travail, notamment à cause de l'importante quantité de travaux de groupes. La planification de la charge de travail est le point noir relevé dans les questionnaires d'autoévaluation : plus de 80% des étudiants sondés considèrent que celle-ci n'est pas optimale. La réalisation des travaux de groupe peut se faire au détriment de l'élaboration des contenus des travaux eux-mêmes (travail collectif trop difficile à organiser et à mettre en œuvre).
- 10 En logopédie, il existe une surcharge de travail potentielle du fait de la très grande difficulté de réaliser l'épreuve intégrée en lien avec le lieu de stage de B3, mais au-delà de ce point, la surcharge de travail semble générale. Si le partenariat avec l'Université de Mons (UMons) est positif en termes de mutualisation des ressources, voire d'encadrement, le nombre d'étudiants dans les groupes sont alors trop importants et le niveau d'exigence très élevé pour l'accompagnement fourni.
- 11 En éducateur spécialisé, le comité constate un problème d'adéquation entre les enseignements et les demandes du terrain (difficulté des étudiants pour satisfaire les exigences de réflexivité des institutions d'éducation spécialisée qui travaillent avec des éducateurs).
- 12 La volonté de flexibilité par la valorisation des acquis de l'expérience (VAE) a été exprimée, et une procédure de VAE mise en place.

[Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

- 13 Les modalités et les critères d'évaluation sont décrits sur des valves numériques et des fiches par activité d'enseignement et sont portés à la connaissance des étudiants par le biais de deux documents publiés avant le 31 octobre de l'année académique. A la suite des sessions d'examens, deux réunions en janvier et en juin sont organisées à l'attention des étudiants pour consulter leurs copies. La visite a permis de constater que les étudiants peuvent identifier les objectifs et les modalités d'évaluation. Les conditions de retour sur ces évaluations pourraient cependant être améliorées : d'une part, elles apparaissent trop éloignées dans le temps et d'autre part, les consultations des copies en janvier et juin, actuellement organisées sur une matinée, devraient être étalées ou allongées dans leur durée. Par exemple, si 70 étudiants veulent consulter leur copie, chaque étudiant dispose de trois minutes de temps disponible.
- 14 Le constat d'un taux d'échec croissant a engagé une réflexion sur les causes de cet état de fait au sein des deux sections.

- 1 Le comité souligne l'importance de la formation continue des enseignants, afin que les contenus de cours puissent continuer à être nourris de façon appropriée, par les dernières recherches en la matière.
- 2 Pour la section Logopédie, le comité recommande une grande prudence dans l'ouverture des lieux de stage extra-hospitaliers et plus largement de ville, du fait de la difficulté d'en garantir la qualité de l'accompagnement. Une liste fermée de lieux de stage est encouragée. Il recommande également que tout étudiant en logopédie effectue ses stages sous la supervision de logopèdes diplômés.
- 3 Le comité recommande de poursuivre et de parachever le travail entamé sur les fiches AA et le travail sur les ECTS. Il recommande, pour ce faire, de stimuler le partage de bonnes pratiques entre sections et/ou catégories.
- 4 Le comité s'interroge sur la très grande difficulté que rencontrent les étudiants de B3 dans la section Logopédie pour effectuer leur épreuve intégrée en lien avec leur lieu de stage ; il recommande au contraire d'effectuer l'épreuve intégrée en lien avec le lieu de stage afin d'éviter toute surcharge de travail à ce niveau.
- 5 Le comité recommande de commencer la réflexion sur le thème de l'épreuve intégrée dès le B2 dans la section Éducateur, afin de s'assurer que l'étudiant puisse trouver un promoteur pertinent et commencer le travail dès le début du bloc 3. Si l'on veut un travail de qualité, il convient en effet de commencer ce travail dès le début de l'année.
- 6 Le comité recommande de continuer à améliorer les conditions d'accès aux copies d'examens et aux commentaires/retours sur les examens.
- 7 Le comité recommande de poursuivre l'analyse sur les causes des taux d'échec, et d'y appliquer une réponse adéquate (réflexion plus précoce sur l'orientation...).

Critère 4

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme d'études

Dimension 4.1 : Ressources humaines

Dimension 4.2 : Ressources matérielles

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

CONSTATS ET ANALYSE

[Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)]

- 1 Le recrutement des enseignants en logopédie s'effectue sur la base de l'expérience professionnelle ; ils sont titulaires d'un master en logopédie. La répartition des enseignants entre cours théoriques et cours pratiques en fonction des diplômes est claire. De plus, l'importance de la recherche appliquée est réelle, pour preuve, le détachement pour 2/10^e d'un enseignant docteur sur la question de la recherche, les épreuves intégrées sont d'ailleurs réalisées en partenariat avec l'UMons.
- 2 En éducation spécialisée, les étudiants sondés à l'occasion de l'autoévaluation confirment à plus de 80% que la disponibilité des enseignants, la qualité de l'accueil ou encore l'entraide entre étudiants issus d'années d'études différentes sont perçues positivement.
- 3 Les étudiants comme les enseignants sont encouragés à se former de façon continue et à actualiser leurs connaissances. Ils sont soutenus dans ce sens.
- 4 Il existe une dynamique et un climat de travail positifs au sein des différentes équipes. Les liens avec les professionnels sont établis.
- 5 Le comité constate un effort sur la mise à disposition de ressources scientifiques et documentaires, mais avec une grande disparité entre implantations.
- 6 Malgré le système de l'enveloppe fermée, le manque de moyens n'altère pas encore le fonctionnement global de la Haute École.
- 7 L'évaluation des enseignants est effectuée par le directeur de la catégorie.
- 8 Tout nouvel enseignant est accueilli dans l'entité par le directeur de catégorie, qui lui remet les attributions, les horaires de cours, un courrier expliquant la démarche qualité et le fonctionnement de la HEPH-Condorcet.
- 9 Une formation aux outils numériques est donnée aux enseignants.
- 10 Une étude à destination des enseignants (section Éducateur spécialisé) permet d'évaluer leur satisfaction (supérieure à 80%) par rapport aux cours qui leur sont attribués.

[Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)]

- 11 Le problème de la vétusté des locaux sur le site de St-Ghislain doit être une priorité, car il n'y a pas qu'une question de confort, la qualité de l'enseignement en est affectée.

- 12 Des outils numériques (Moodle, connexions wifi...) ont été mis en place. Les notes de cours sont ainsi disponibles sur la plateforme pédagogique Moodle. Les références bibliographiques sont dans les documents «contrats pédagogiques» et les fiches ECTS. La section Édicateur spécialisé va bénéficier de 48 tablettes numériques obtenues après avoir été sélectionnée lors d'un appel à projet émanant de la Région wallonne et lié à l'école numérique. Malgré tout, ces différents outils ne sont pas toujours pleinement fonctionnels ni exploités.
- 13 Il existe une collaboration avec la bibliothèque de la Province pour les éducateurs (Centre de Documentation à Marcinelle). Mais la bibliothèque en logopédie reste peu fournie et des problèmes d'horaires d'ouverture sont à résoudre. En effet, les horaires d'ouverture sont trop restreints, par exemple les étudiants n'ont plus accès à la bibliothèque s'ils reviennent d'un stage d'une autre ville. L'accès aux articles scientifiques en ligne semble limité. Il n'y a qu'une dizaine de tests logopédiques disponibles. Les étudiants éducateurs signalent que les ouvrages récents manquent.
- 14 Les syllabi ne sont pas généralisés.
- 15 La taille des groupes en logopédie est trop importante, des micros dans les salles de cours semblent nécessaires.

[Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants]

- 16 Le comité souligne l'action dynamique du service d'aide aux étudiants à besoins spécifiques. Il salue aussi l'existence du service d'orientation et d'aide à la réussite mis en place en 2012 (académie d'été, tutorat, actions d'aide, passeport réussite sur la base du volontariat). Le tutorat semble particulièrement apprécié par les étudiants, qui en connaissent bien l'existence. En revanche, le Service d'Accompagnement pédagogique de l'Enseignement provincial supérieur (SAPEPS) pour aider les étudiants à besoins spécifiques n'est guère utilisé par les enseignants, qui ne le signalent pas aux étudiants et ne prennent pas non plus contact avec le service.
- 17 Le comité s'interroge sur les raisons pour lesquelles peu d'aide est fournie à la poursuite des études au-delà de la Haute École.

[Analyse des données nécessaires au pilotage du programme]

- 18 La dimension du pilotage par les données reste faible ; en particulier, la question de l'échec en première année est insuffisamment analysée.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité recommande d'améliorer l'utilisation des outils numériques par tous les acteurs de la formation.
- 2 Il est nécessaire et urgent de trouver une solution à la vétusté et l'inconfort des locaux avec le service en charge des locaux pour le site de St-Ghislain.
- 3 Des locaux de travail pour les étudiants sont à aménager. Ils sont d'autant plus importants que les travaux de groupe le sont également.
- 4 Le comité recommande d'explorer les possibilités d'étendre les plages horaires des bibliothèques et de donner pleinement accès aux articles et revues scientifiques depuis la bibliothèque et hors de l'établissement.

- 5 Le comité recommande que le SAPEPS puisse trouver un écho auprès du corps enseignant.
- 6 L'aide aux étudiants en difficulté pourrait être repensée, dès lors que les aides mises en place ne semblent pas correspondre aux besoins des étudiants ni à leurs difficultés réelles (mieux les analyser pour mieux les cibler). Le tutorat par un étudiant de B2 ne peut épuiser les modalités d'aide aux étudiants en difficulté.

Critère 5

L'établissement/l'entité a également effectué l'analyse de son programme d'études et construit un plan d'action visant son amélioration continue

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

CONSTATS ET ANALYSE

[Méthodologie de l'autoévaluation]

- 1 La démarche d'autoévaluation a été conduite à son terme, avec la production d'un rapport commun aux deux sections. Elle a permis de mobiliser les différentes catégories d'acteurs (même si les étudiants étaient peu présents), qui ont semblé apprécier cette occasion d'analyse et de mise en commun.
- 2 Les catégories ont déchargé deux enseignants (3/10^e) pour la récolte d'informations concernant les avancées de l'autoévaluation. Pour l'établissement de la démarche d'autoévaluation, une Commission interne d'autoévaluation (CEVI), bien représentative des différents acteurs, a été mise sur pied pour les deux sections et a été accompagnée par la coordinatrice qualité de la HE. Cependant, le retour quantitatif des enquêtes reste insuffisant.

[Analyse SWOT]

- 3 L'analyse SWOT est lucide et a bien identifié les points faibles et ceux à améliorer. Les actions à mener ont également été bien identifiées.
- 4 De nombreuses enquêtes ont été réalisées, mais le comité ne perçoit pas l'exploitation qui est faite des résultats.

[Plan d'action et suivi]

- 5 Les actions proposées sont pertinentes. Cependant, si tout au long de l'analyse du DAE des actions sont proposées suite à l'analyse des différentes situations, celles-ci ne sont pas ressaisies dans le plan d'action, ni hiérarchisées et complétées par un programme de réalisation effectif. Le plan d'action n'est pas accompagné d'un dispositif d'évaluation des actions entreprises.

RECOMMANDATIONS

- 1 Afin que les actions, au demeurant bien identifiées par le plan d'action, puissent être effectivement réalisées, il serait nécessaire que la démarche soit pérennisée et appropriée par chacun.
- 2 Il est également nécessaire que des responsables de la réalisation des actions soient clairement et rapidement identifiés. Une implication à tous les niveaux de l'établissement sera sans doute nécessaire pour alimenter la cohérence et le dynamisme d'ensemble.
- 3 Le comité recommande une meilleure utilisation des enquêtes à des fins de pilotage. Un échange de bonnes pratiques entre les sites et les sections pourrait être un atout en vue d'améliorations.

CONCLUSION

Le comité a pu observer des enseignants et des responsables mobilisés et soucieux de satisfaire au mieux les contraintes règlementaires au bénéfice des formations, dans des conditions souvent difficiles. Des révisions et adaptations de l'organisation et des programmes d'enseignement font l'objet de réflexion et d'attention et sont ainsi réalisées, ce qui manifeste une attitude d'écoute et des possibilités d'adaptation.

Le comité des experts encourage néanmoins les responsables, d'une part, à mieux positionner les programmes en lien étroit avec les réalités et les évolutions permanentes du monde professionnel, et, d'autre part, à penser plus précisément les articulations entre les différentes composantes de la formation.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ La mobilisation des responsables de catégories, de sections, de sites qui pallient au maximum les difficultés rencontrées et permet des modifications rapides. ⇒ La capacité de réflexion et d'adaptation de l'équipe. ⇒ La volonté de d'aider les étudiants dans leur formation. ⇒ Le développement des ressources numériques, même si elles ne donnent pas entièrement les effets escomptés actuellement. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ La complexité des modes de gestion et de décision. ⇒ Tout en maintenant les marges d'autonomie des sites, il est nécessaire de veiller à ce que les disparités, matérielles en particulier, soient réduites au maximum. ⇒ Les relations avec les professionnels, en ce qu'elles doivent aider à former les étudiants à comprendre et mettre en œuvre les liens entre les cours et les terrains de stage et d'emploi. ⇒ Le pilotage de la formation par l'analyse d'un recueil de données significatif. ⇒ La pertinence des travaux de groupe qui peuvent engendrer plus de difficultés que d'avantages.

Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les mutualisations avec l'Université de Mons ou les ressources locales de documentation. ⇒ La possibilité de parfaire l'implication étudiante dans la vie de la Haute École. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ L'augmentation du nombre d'étudiants et les mutualisations ne doivent pas conduire à l'augmentation du nombre d'étudiants par groupe. La surpopulation d'étudiants en logopédie menace la qualité de la formation, la disponibilité de places de stage de qualité et la réputation de l'école. ⇒ Les possibilités d'emploi en institution en logopédie n'étant pas extensibles, la formation à l'exercice individuel (libéral) du métier n'est sans doute pas suffisante pour que les étudiants puissent se sentir en capacité de s'y lancer dès la fin de la formation. ⇒ La pluralité des situations d'exercice du métier d'éducateur augmente, la formation risque de devenir inadaptée si elle n'en tient pas compte, les étudiants ne se voyant pas reconnaître un emploi au niveau pourtant acquis.

Récapitulatif des recommandations
<ol style="list-style-type: none"> 1 Il est nécessaire de trouver une solution avec le service en charge des locaux pour le site de St-Ghislain. 2 Veiller à continuer à porter des exigences de haut niveau, nourries par la recherche, avec un réflexe de mise à niveau permanente comme moyen de garder une pertinence, y compris vis-à-vis de l'expérience professionnelle. Habituer davantage les étudiants à analyser les situations à partir de savoirs issus des enseignements, afin qu'ils puissent mobiliser leurs connaissances dans les contextes différents des pratiques. Il s'agit donc, afin de garantir la pertinence des formations, que les cours soient pensés dans la perspective de l'articulation avec la pratique professionnelle correspondante, et identifiables en tant que tels par l'étudiant.

- 3 Le comité recommande de poursuivre et parachever le travail entamé sur les fiches AA et le travail sur les ECTS. Il recommande, pour ce faire, de stimuler le partage de bonnes pratiques entre sections et/ou catégories.
- 4 L'aide aux étudiants en difficulté pourrait être repensée, dès lors que les aides mises en place ne semblent pas correspondre aux besoins des étudiants ni à leurs difficultés réelles (mieux les analyser pour mieux les cibler). Le tutorat par un tutorat B2 ne peut épuiser les modalités d'aide aux étudiants en difficulté.
- 5 Afin que les actions, au demeurant bien identifiées (par le plan d'action), puissent être effectivement réalisées, il serait nécessaire que la démarche soit pérennisée et appropriée par chacun. Il est également nécessaire que des responsables d'action soient clairement et rapidement identifiés. Une implication à tous les niveaux de l'établissement sera sans doute nécessaire pour alimenter la cohérence et le dynamisme d'ensemble.



Évaluation du *cluster*
Psychologie, Logopédie, Éducation
2015-2016

Droit de réponse de l'établissement évalué


Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Critère	Point ¹	Observation de fond
9	3	5	Le Comité souhaite vivement que les maîtres de stage formant les étudiants en logopédie soient bien des logopèdes diplômés et assurent une réelle supervision. <i>Le Comité souhaite vivement que les maîtres de stage formant les étudiants en logopédie soient des logopèdes diplômés assurant une réelle supervision.</i>

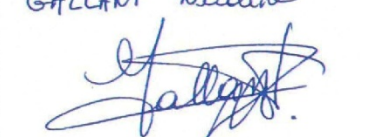
Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend(ent) le(s) entité(s)

H. REMY
Directeur catégorie
paramédicale



Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation

GALLANT Nadine



¹ Mentionner la rubrique (« Constats et analyse » ou « Recommandations ») suivie du numéro précédant le paragraphe.